

# 310 L'Andréanais



## Carène

La ligne U4 arrive dans le bourg

p.3

p.4 **Stationnement**  
Une zone bleue à la rentrée

p.6 **Vendréanais**  
"Attention, on tourne !"





«Inutile d'insister... Je ne parlerai pas de football ! Je souhaite juste aux Andréanais inconditionnels du ballon rond de vivre de bons moments jusqu'à mi-juillet !

Pour eux comme pour les autres, la lecture de ce numéro amènera, je l'espère, son lot d'informations nouvelles.

Ainsi l'agenda vous permettra de varier vos plaisirs estivaux : expositions, tournois de pétanque, fête des chalands fleuris, soirées moules-frites et Vendréanais animeront notre commune, profitez-en ! Et merci aux bénévoles qui contribuent à l'organisation de ces rendez-vous.

Ce numéro présente aussi quelques nouveautés pour la rentrée : la mise en place de zones bleues pour faciliter le stationnement au cœur de notre commune et l'arrivée de la ligne U4 pour convaincre plus d'Andréanais, en plus des scolaires, d'utiliser les transports publics vers Saint-Nazaire.

Après les extensions du réseau d'assainissement, ce changement génère de nouveaux travaux majeurs qui perturbent la circulation, merci de nous en excuser...

En parlant de circulation, je m'autorise à vous communiquer quelques éléments des mesures récoltées grâce au radar pédagogique (édito de l'Andréanais de mai/juin 2018). Une analyse plus complète sera effectuée à l'automne mais les relevés témoignent d'une forte fréquentation inattendue de certaines voies de la commune. Ces relevés illustrent aussi le côté raisonnable d'une très large partie des conducteurs andréanais qui respectent les limitations de vitesse. Cependant, certains usagers de la route roulent bien trop vite, pas sûr que la pédagogie suffise alors...

Bel été à toutes et tous.

**Jérôme DHOLLAND**

### Services municipaux

#### État-civil :

Du lundi au samedi, de 9h à 12h  
Mardi et jeudi, de 14h à 17h  
Vendredi, de 14h à 16h

#### Urbanisme :

De 9h à 12h :  
Lundi, mercredi et vendredi,  
et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois  
Accueil téléphonique :  
Lundis et vendredis, de 9h à 12h

#### Bibliothèque :

Mardi de 16h à 18h  
Mercredi de 10h à 12h30  
et de 14h30 à 18h  
Samedi de 9h30 à 12h30

#### Végéterie :

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre  
Lundi de 14h30 à 19h  
Mercredi de 14h30 à 19h  
Samedi de 9h à 12h15  
et de 14h30 à 19h

# Sommaire

## Transports

> p. 3

## Culture

> p. 5

## Grand angle

> p. 9

## Expression des Élus

> p. 10

## Vie associative

> p. 11/12

## Permanences en mairie

### Mission locale

Les vendredis de 9h à 12h  
Sur rendez-vous au :  
02 40 22 50 30

### ADAR

Le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois

### Amélioration habitat

Sur rendez-vous au :  
02 51 76 10 00

### Conciliateur de justice

2<sup>e</sup> mercredi du mois  
(10h à 12h)

### Collecte Bacs jaunes

Le mardi à partir de 5h  
(à partir la veille)  
Tous les 15 jours  
suivant secteurs

### Ramassage encombrants

(4<sup>e</sup> jeudi du mois)  
Uniquement sur appel au n° vert  
0 800 393 395 au plus tard la  
veille de la collecte avant midi.

Retrouvez tous les événements sur :  
[www.saint-andre-des-eaux.fr](http://www.saint-andre-des-eaux.fr)



Saint-André-des-Eaux-44-événements

Direction de la Communication : Jérôme Dholland  
Mairie de St-André des Eaux  
Directrice de la publication : Patricia Bigot  
Rédaction, mise en page : Service Communication  
Conception : Outremer  
02 40 60 02 40  
Impression : Saxo Print  
Document imprimé à 3 100 exemplaires.

# STRAN : prolongement de la ligne U4

## Des bus toutes les 20 minutes à la rentrée

À partir du 3 septembre, le réseau de la Stran va proposer aux Andréanais une desserte plus fréquente et accessible à tous. La ligne périurbaine Ty'bus T2 « Saint-André des Eaux/Gare de Saint-Nazaire » sera remplacée par la ligne U4 qui, jusque-là n'allait pas plus loin que la zone de Brais. Avec à la clé un bus toutes les 20 minutes.

### Éléments de réponses avec Thierry Ryo, adjoint aux travaux.

#### Pourquoi ces modifications ont-elles été décidées ?

«Avec la Stran et la Carène, nous avons fait le constat suivant sur l'usage du réseau de transports notamment à Saint-André des Eaux : la fréquentation est faible et le tracé en boucle, peu lisible. Les deux lignes U4 et Ty'bus T2, qui desservent aussi l'Immaculée sur ce secteur de l'agglomération, ont fait l'objet d'étude sur leur fonctionnement (comptages, fréquence, desserte). L'objectif est aussi d'adapter la desserte à la densité autour des arrêts des lignes Stran circulant régulièrement toute la journée.»

#### Comment ça fonctionne aujourd'hui ?

«La ligne périurbaine Ty'bus T2 relie Saint-Nazaire à Saint-André des Eaux. La commune est desservie également par une boucle qui permet de mailler notamment le nord de la commune (moins dense) mais qui ne rend pas attractif le transport en commun.»

#### Et pour quelle fréquentation ?

«Seulement une dizaine d'abonnés Stran ne sont pas des scolaires sur la commune. Certains arrêts sont très peu fréquentés en particulier aux arrêts du nord de la commune (Les Noëls, Renéguy, La Ville Rouëlle, Pré d'Ust, Bas Marland, Ville au Gal, Bilac, Les Rues, La Croix Berthelot) avec deux à trois voyageurs par jour ou moins, pour 29 circuits de bus par jour. Ce faible usage des transports publics ne reflète pas le dynamisme démographique en cours à Saint-André des Eaux (avec une population en hausse de 25% entre 2006 et 2015, soit 1300 habitants supplémentaires en moins de dix ans).»

#### Que faut-il retenir de ces modifications ?

«La ligne T2 sera remplacée par un prolongement de la ligne U4, c'est-à-dire par une ligne dite urbaine, accessible aux scolaires, avec des passages fréquents



(toutes les 20 minutes) et une amplitude horaire élargie (de 5h45 à 20h).

Les arrêts peu ou pas utilisés ont été supprimés au profit de trois nouveaux arrêts : Petits jardins, Le Clos du Chatelier et Kerhins. Pour ceux qui se trouvent éloignés de la ligne, plusieurs solutions existent pour rejoindre l'arrêt le plus proche :

- La marche,
- Le vélo, la Carène équipe les arrêts Chalands fleuris, Mairie et La Chapelle d'arceaux pour vélos.
- Le Ty'bus Taxi, un service ouvert, sans supplément pour les abonnés Multipass, Croisière ou Campus (et 1,10€ de réservation pour tous les autres) qui permet de se rendre depuis chez soi à un arrêt d'une ligne régulière de la Stran. Le Ty'bus Taxi est accessible même aux scolaires (de plus de 11 ans), il suffit de réserver au moins une heure avant directement auprès de la Stran.

Ce qui est intéressant dans ce nouveau tracé, c'est que les Andréanais vont désormais bénéficier d'un vrai service de transport urbain, qui permet de se déplacer plus écologiquement qu'avec sa voiture personnelle et avec beaucoup de souplesse. La ligne U4 passe par l'Immaculée, la Cité scolaire, le Conservatoire de musique, et l'Hôtel de Ville de Saint-Nazaire, son terminus est le Petit Maroc. Des correspondances simples et fréquentes permettent de se rendre facilement à la gare, à l'hôpital ou à la plage !».



## Période estivale

### Fermeture des structures municipales

**Service urbanisme** : fermé du 9 juillet au 25 août inclus (sur rendez-vous uniquement)

**Accueil de la mairie** : fermé les samedis matins du 28 juillet au 25 août inclus

**Bibliothèque** : fermée du 6 au 26 août

**Mille Pattes et Ram** : fermés du 23 juillet au 10 août inclus. Fermés le mercredi 15 août

**ALSH** : ouvert tous les jours cet été sauf le mercredi 15 août

**JEM** : ouvert du 9 au 31 juillet (fermeture en août)

**Bibliothèque** : fermée du 6 au 26 août inclus



Consulter les horaires d'été en page 3

# Stationnement dans le centre bourg

## Au 1<sup>er</sup> septembre, une zone bleue dans le centre-bourg

On les croyait oubliées au profit des horodateurs. Et pourtant, les zones bleues reviennent dans les villes. À Saint-André, la densification du centre-bourg et des logements a de sérieux impacts sur le stationnement. Face à ce constat, la municipalité a jugé nécessaire de mettre en place un système qui facilite la rotation des véhicules et favorise le partage des places de stationnement. La solution préconisée ? L'instauration de zones bleues.

« *J'en ai parlé à des habitants et certains d'entre eux ne savaient pas ce qu'est une zone bleue. Elle régleme le stationnement par la durée et reste entièrement gratuite. Elle permet une meilleure utilisation de l'espace public, facilite l'accès aux commerces de proximité, limite « les voitures ventouses stationnées des journées entières »* », souligne Gérard Baholet, adjoint aux travaux.

### Place de l'Église et de la Mairie

Deux zones bleues seront mises en place : la première concernera les stationnements autour de l'Église et la deuxième, ceux de la place de la Mairie. Ces emplacements seront signalés par des panneaux de début et de fin de zone, mentionnant les jours et horaires d'application, complétés par un marquage au sol.

### Une heure trente maximum

Le stationnement à l'intérieur de la zone bleue sera autorisé pendant 1h30 maximum, de 8h à 20h, du lundi au samedi et de 8h à 13h, le dimanche pour cause de marché.

Sur les places marquées en bleu, tout conducteur laissant un véhicule en stationnement, est tenu d'utiliser un disque de stationnement. Ce disque doit être apposé en évidence sur la face interne du pare-brise. Il doit faire apparaître l'heure d'arrivée.

### Quelle sanction ?

Au-delà de 1h30 de stationnement, le conducteur devra déplacer son véhicule sous peine de s'exposer à une amende forfaitaire de 35 euros,



conformément à la réglementation en vigueur. Il est interdit de prolonger la durée du stationnement en changeant l'heure d'arrivée du disque car cela empêche la rotation des véhicules sur les places de stationnement.

### Et pour stationner plus longtemps...

En dehors de la zone bleue, la durée de stationnement reste limitée à 7 jours consécutifs sous peine d'une contravention pour stationnement abusif avec mise en fourrière du véhicule conformément à la loi.

### Une mise en place au 1<sup>er</sup> septembre

Les travaux de matérialisation sont prévus pour la rentrée ; la date du 1<sup>er</sup> septembre est choisie pour laisser le temps à chacun de se familiariser avec ce dispositif.

**Un disque de stationnement vous a été distribué gratuitement avec ce bulletin.**



## Il s'appelle Gazpar... et vient s'installer chez vous

Gazpar est le dernier né des compteurs de gaz et il a pour mission de remplacer les quelques 11 millions de compteurs actuellement en service en France. Son déploiement généralisé a débuté en mai 2017 et doit se poursuivre jusqu'en 2022. Les Andréanais en seront équipés dès ce mois de juillet. Les 678 abonnés concernés sur

la commune ont normalement été avertis par courrier en juin.

**[www.grdf.fr/particuliers/services-gaz-en-ligne/gazpar-le-compteur-communicant-gaz](http://www.grdf.fr/particuliers/services-gaz-en-ligne/gazpar-le-compteur-communicant-gaz) - 09 69 36 35 34 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)**



# Les Vendréanais

## On joue la comédie et on danse cet été !

### Vendredi 6 juillet : Ciné Bouts de ficelle



Qui n'a jamais rêvé de serrer l'amour de sa vie à la proue d'un paquebot réputé insubmersible tandis que Céline Dion braille à tue-tête que son cœur continuera de battre éternellement ? Ou encore de se jeter sur le bas-côté d'une route poussiéreuse tandis qu'un avion biplan lui fonce dessus en lâchant une salve de mitraille ?

Voilà ce que propose l'équipe de choc de la compagnie Pantoum aux chanceux qui franchiront la porte de l'étrange caravane du Ciné Bouts de ficelle : vivre pour de vrai le tournage de quelques scènes mythiques du cinéma.

### Vendredi 31 août : le bal à Boby

Le bal à Boby est un délire chorégraphique librement inspiré de l'univers musical de Boby Lapointe. Ce spectacle participatif et interactif à partir de 7 ans ne manque pas de surprises déjantées.



Autour d'une piste de danse improvisée, les danseurs invitent le public à découvrir l'univers du chanteur en le conviant à participer au Bal à Boby. Installés en cercle par terre, les spectateurs plongent dans la création gestuelle, finalisant eux-mêmes le spectacle sous le contrôle du chorégraphe. Tantôt spectateur, tantôt danseur, chacun explorera son potentiel imaginaire.

### Infos pratiques

**Vendredis 6 juillet et 31 août à 20h30 au théâtre de verdure du complexe sportif.**

Attention, compte tenu des travaux aux salles sportives, merci de privilégier le déplacement à pied ou à vélo, ou bien d'utiliser le parking de l'Espace enfance les Roselières..

**Gratuit. Durée 1h environ**

## Projet culturel de territoire

### Nina La Gaine présente À la renverse à la fête des Chalands Fleuris

Qu'elle soit douce ou salée, de marais, de mer ou de fleuve, l'eau est omniprésente sur le territoire. **La compagnie Nina La Gaine** a choisi cet élément, comme thème fédérateur de sa création 2018, **À la renverse**. Elle la présentera lors de la fête des chalands fleuris, le dimanche 5 août.

Saint-André des Eaux, un nom qui tombe sous le sens pour **Stéphanie Zanlorenzi**, comédienne et auteure de cette nouvelle création. Venue en fin d'année 2017, elle a fait connaissance avec les habitants, à l'occasion de son collectage d'histoires... d'eau, bien sûr. Ces anecdotes ajoutées à celles entendues dans les autres communes, ont été retravaillées par l'artiste. **À la renverse** propose plusieurs rencontres avec des personnages tirés de son imagination, qui de près ou de loin ont eu affaire avec l'eau. À l'aide de son vélo-triporteur, véritable kamishibai ambulancier, Stéphanie Zanlorenzi nous fait rêver de New-York, nous balade sous l'eau, à la piscine de Saint-André, pour mieux nous ramener sur terre.

La compagnie a déjà testé son spectacle à Saint-Nazaire, le 2 juin, à Besné en Fête, entre autres. Avant de remettre le couvert le 5 août à la fête des Chalands fleuris, elle sera en résidence de reprise du 16 au 20 juillet dans notre commune.

**Dimanche 5 août, à 15h45, à la Chaussée Neuve lors de la fête des Chalands fleuris (entrée payante : 5€ jusqu'au 5 août, 7€ le jour même).**



## Expos artistiques

Tout au long de l'été, le Parc naturel régional de Brière investit la salle du Parvis.

Il vous invite à découvrir le monde du morta dans un premier temps puis à entrer dans le monde secret des roselières découvrir les charmants petits occupants des zones humides de l'ouest de la France parmi lesquelles figurent la Brière et l'estuaire de la Loire.

**Salle du Parvis - Du 27 juin au 28 juillet La tourbe en Brière**

**Du 30 juillet au 30 août Le secret des roselières**

**Visite libre. Informations auprès de la maison du Parc au 02 40 66 85 01 ou sur [www.parc-naturel-briere.com](http://www.parc-naturel-briere.com)**

# Enquête sur les habitants de plus de 70 ans

## Les seniors sont invités à s'exprimer

**Saint-André des Eaux est une ville jeune (10% de ses habitants ont moins de 10 ans). Les aînés ne sont pas pour autant oubliés. C'est pour mieux connaître leurs attentes que la municipalité va leur adresser un questionnaire élaboré par les étudiants en BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social du lycée Aristide Briand à Saint-Nazaire, pour la Commission enfance, jeunesse, éducation, seniors et social. Ils en précisent la pertinence, au côté de l'adjointe, Véronique Pichon.**

### Qu'est-ce qui a amené les élus à commander cette enquête ?

Les élus souhaitent mieux connaître cette tranche de la population et surtout sa diversité. Les modes de vie, les difficultés rencontrées, les besoins, les envies ne sont pas les mêmes à 70, 80 ou 90 ans. De plus, suite à l'échec d'animations proposées lors de la semaine bleue (Thé dansant, atelier santé...), il était nécessaire de pouvoir être au plus près des centres d'intérêt de nos aînés. De plus, nous savons qu'avec l'avancée en âge, la dépendance s'installe et beaucoup de moyens sont mis en place pour favoriser le maintien à domicile car c'est mieux socialement et psychologiquement pour la personne. Mais il est aussi important que cette personne se plaise dans sa ville. Et éviter son isolement.

### Comment a été élaboré le questionnaire ?

Le questionnaire a été élaboré par toute la classe de BTS. Nous avons d'abord choisi les thèmes tous ensemble puis nous avons formé des groupes de six où chacun traitait deux thèmes afin de rédiger les questions qui visent à connaître les habitudes des personnes âgées et leur degré d'isolement.

### Comment seront utilisés ensuite les résultats de cette enquête ?

Nous transmettrons nos résultats ainsi que leur analyse aux élus. Ainsi, ils pourront mettre en place les moyens permettant de répondre aux besoins mis à jour (déplacements, isolement, nouvelles activités...).

## Résidence Aolys

### Appel à bénévoles

L'établissement d'hébergement pour personnes dépendantes qui vient de fêter ses cinq années d'existence en début d'année est à la recherche de bénévoles pour œuvrer auprès des résidents en accompagnant lors des sorties, en rendant des visites, en proposant des échanges autour d'ateliers divers, etc.

La structure accueille actuellement 67 résidents. Son accueil de jour s'est développé avec six personnes dépendantes accueillies permettant de soulager ainsi les aidants.

**Contact : Adeline Montfort au 02 51 76 13 70.**



Samantha Riou et Marine Chevrier, étudiantes en BTS au lycée Aristide Briand, ont travaillé sur le questionnaire destiné aux Andréanais âgés de plus de 70 ans.

### Comment doivent s'y prendre les + de 70 ans pour y répondre ? En cas de difficultés pour le faire, vers qui peuvent-ils se diriger ?

Le questionnaire leur sera envoyé par courrier. Il leur suffit de cocher les cases ou d'écrire leurs réponses. Les personnes concernées peuvent demander de l'aide à leur entourage, ou encore venir en mairie où les agents d'accueil pourront les accompagner. Les personnes qui en feront la demande en mairie pourront avoir une visite à domicile, à partir de septembre, de deux étudiants de notre classe pour les accompagner dans le remplissage du questionnaire.

### Pourquoi est-ce si important d'y répondre ?

Plus il y aura de réponses, plus l'analyse sera fine et permettra de mettre en place diverses activités ou services afin de faciliter leur vie quotidienne ainsi que leur épanouissement dans la ville de Saint-André des Eaux.

### Y aura-t-il un retour des résultats vers la population ? Oui, via l'Andréanais.

## Plan canicule

Du 1<sup>er</sup> juin au 31 août, le plan canicule est mis en oeuvre pour protéger les plus vulnérables des risques de fortes chaleurs.

Dans ce cadre, le CCAS a mis en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et/ou handicapées qui en font la demande.

N'hésitez pas à vous déplacer ou à téléphoner au **02 51 10 62 62**, si vous souhaitez être inscrit sur cette liste (ou inscrire des personnes qui vous semblent isolées).

# Multi accueil Mille Pattes

## Pimpon Pimpon !

Visiter une caserne quand on a moins de trois ans, c'est bien alléchant, mais c'est aussi plein de dangers. Alors à l'espace Mille Pattes on a trouvé une solution pour que le monde extérieur soit plus abordable : grâce au concours de Gaël Arnaudeau, pompier et papa de Lucas et Paul, c'est la caserne qui a fait le déplacement.

Après une première édition réussie en 2017, nous avons renouvelé l'expérience le vendredi 1<sup>er</sup> Juin, en incluant également les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.

Installés pour l'occasion à l'extérieur du bâtiment du Multi-Accueil, trois pompiers volontaires ont fait visiter le camion et l'ambulance. Les enfants ont eu le loisir de manipuler casques et lance à eau.

Outre le côté ludique de cette rencontre grande nature, l'objectif est pédagogique : cela participe à la sensibilisation des enfants aux notions de sécurité, de secours et de civisme.



## Ram (relais d'assistants maternels)

**Pique-nique** : avec l'arrivée de l'été, les ateliers d'éveil sont en vacances ! Le samedi 7 juillet, les assistantes maternelles, les enfants qu'elles accueillent, ainsi que quelques parents

vont se rassembler pour une matinée de jeux et autour d'un pique-nique de fin d'année ! Les ateliers reprendront courant septembre.



## École Notre-Dame

### Ballon stratosphérique ! Tintin voyage en montgolfière !



En mai, les élèves de CM2 ont envoyé leur nacelle expérimentale dans la stratosphère ! Après plusieurs mois de travail et d'expérimentation en classe, le ballon, gonflé à l'hélium, s'est envolé sous les yeux émerveillés de tous les enfants de l'école ! Un moment magique !

### Le ballon a éclaté à 25 000 mètres d'altitude !

La nacelle a été retrouvée deux heures plus tard dans un champ à Nivillac. Le lendemain, les CM2 étaient impatients de retrouver leurs expériences. Avec une température de -40°C, l'eau avait bien gelé et la plante faisait grise mine... Le piston de la seringue s'est déplacé et le crayon a laissé une marque sur la feuille, signe d'une variation de pression. La caméra a filmé et les enfants ont découvert des images incroyables de la stratosphère ! N'hésitez pas à aller sur le site internet de l'école pour voir le film !

Un grand merci à **Reynald Durand**, le papa de Jules,

pour la construction de la nacelle, à **M Rivalland**, le papa de Léonie, pour le polystyrène extrudé, à l'Ogec, la mairie et le Crédit Mutuel pour le financement du projet et à **Olivier Lamérand** (Planète sciences) et **Christophe Toublanc** pour leur aide très précieuse dans ce projet.

Enfin, un énorme merci aux élèves de CM2 pour leur motivation et leur implication tout au long de l'année !

### Classe BD à l'île d'Oléron

Cette année, les CM2 se sont rendus à l'île d'Oléron. Dans le cadre de leur projet d'année sur Tintin, les élèves ont rencontré **Jas**, un auteur de bandes dessinées. Avec son aide, ils ont réalisé une planche de BD sur laquelle ils ont imaginé une aventure de Tintin et du professeur Tournesol voyageant en montgolfière ! Ce séjour fut également l'occasion pour les enfants de découvrir le canoë kayak et le char à voile. La dernière journée fut consacrée à la visite du musée de la BD à Angoulême et des murs peints de la ville.



# Plan local d'urbanisme

## Le nouveau Plan Local d'Urbanisme entre en vigueur :

Le conseil communautaire de la CARENE a approuvé le 26 juin dernier la révision du Plan local d'urbanisme de Saint-André des Eaux. Ce vote fait suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 19 février au 24 mars 2018 et qui s'est soldée par un avis favorable du commissaire-enquêteur assorti de deux réserves :

- Le classement des Tétràs (zone qui était prévue pour l'extension de la zone d'activités) en zonage agricole (à l'exclusion du secteur prévu pour la création d'une aire d'accueil des gens du voyage)
- La qualification de la zone prévue pour l'accueil des gens du voyage

Globalement, le commissaire-enquêteur a estimé que les inconvénients (et notamment « l'impact sur la valeur foncière de certains terrains ») n'étaient pas excessifs au regard des avantages du projet que sont : « la préservation des zones agricoles et naturelles, la

densification du bourg et de certaines parties des hameaux, la mixité sociale, le développement des circulations douces, la préservation des zones de proximité du marais, le développement des services de proximité, la maîtrise des projets d'urbanisation par la création d'orientations d'aménagements, le respect des lois relatives à l'aménagement du territoire et au logement ainsi que des documents supra-communaux et la conformité avec l'élaboration du PLU intercommunal en cours ».

Ce nouveau Plan Local d'Urbanisme sera applicable courant juillet, une fois toutes les formalités de publication accomplies.

**À noter :** le PLU intègre les dispositions du Schéma directeur d'assainissement pluvial (SDAP) qui a également fait l'objet d'une enquête publique conjointe avec avis favorable du commissaire-enquêteur.

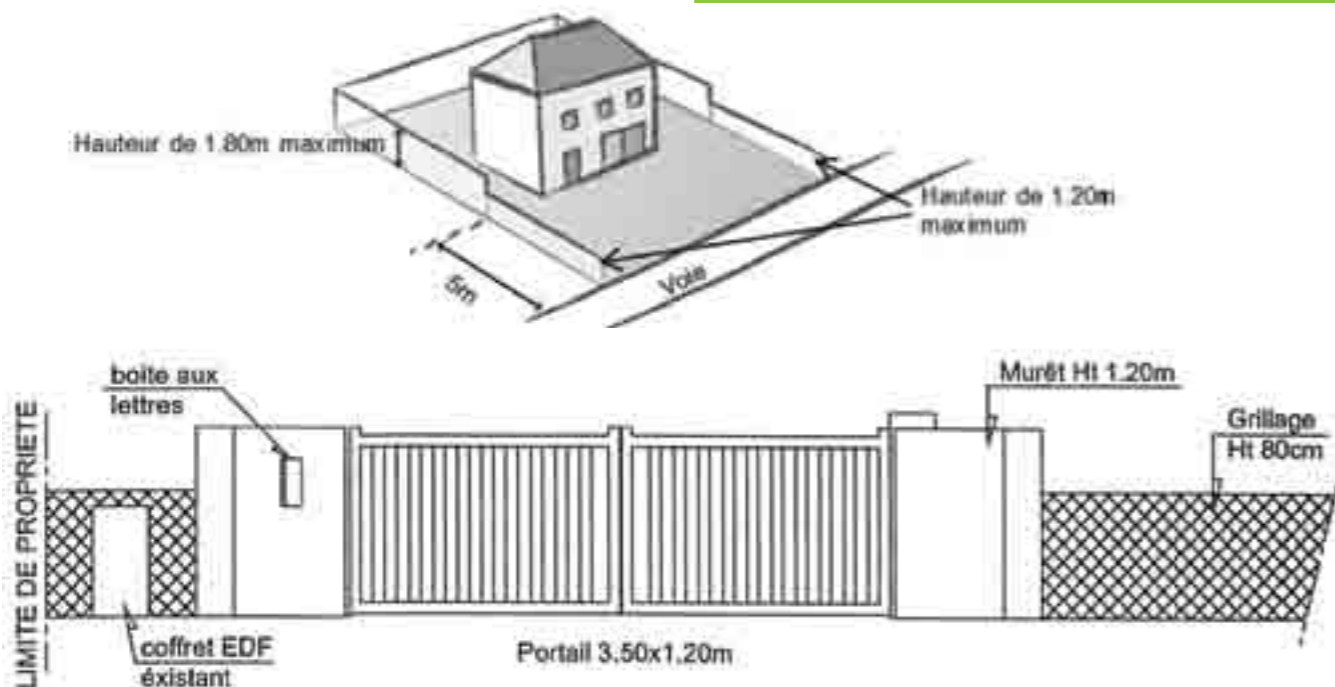
### Horaires du service Urbanisme :

De 9h à 12h :

Lundi, mercredi et vendredi,  
et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois  
Accueil téléphonique :

Lundis et vendredis, de 9h à 12h

**Fermé du 9 juillet au 25 août inclus  
(sur rendez-vous uniquement)  
02 51 10 62 62**



Exemple de façade de clôture en zone Ub

# Le vélo à assistance électrique

## J'ai testé Vélycéo... sans peine !

**Voilà c'est décidé, avec les beaux jours, je me mets au vélo... électrique. Direction la boutique Stran qui en propose en location longue durée, exclusivement aux habitants de la Carène.**

Vendredi 1<sup>er</sup> juin sonne comme le début d'une nouvelle étape. Celui d'une mise au vert mais en douceur. À moi les balades en pleine nature sur les chemins de Saint-André et d'ailleurs. Mais avant d'en profiter, il faut s'organiser...



Après un coup de fil au service Vélycéo de la Stran et avoir pris quelques renseignements nécessaires sur le site internet dédié, ma première étape est d'aller à la boutique Stran sur le parvis de la gare SNCF. Pas besoin de réservation, c'est l'avantage, il suffit de passer en boutique avec son justificatif de domicile, un relevé d'identité bancaire et sa carte d'identité. Sur place, des dizaines de vélos attendent d'être distribués. Des modèles classiques et des triporteurs côtoient le Graal : le fameux vélo à assistance électrique dont tout le monde parle ! Tous sont fabriqués à La Roche-sur-Yon. Sur les 760 achetés par la Stran, 550 sont en circulation. Moins d'une quinzaine par des Andréanais dont quatre à l'année : « avec les beaux jours, les gens les prennent pour trois mois voire six en fonction de leurs besoins. Les locations de

**courte durée concernent plutôt les touristes »**, souligne François Capron, responsable Vélycéo.

Les formalités administratives expédiées, ainsi que le paiement de 37€, on passe à la pratique. Une mini-formation est proposée à chaque client. Et la placette devant la boutique, sur le parvis de la gare est bien utile pour ces premiers tours de roue.

Simon m'explique tout ce qu'il y a à savoir : la mise en route de l'assistance électrique grâce au petit boîtier fixé au guidon, les antivols, la batterie à l'arrière sous le porte-bagage et son chargeur. Le vélo est bien équipé, avec un panier à l'avant et les éclairages. Un conseil : mieux vaut acheter un casque.

Et me voilà sur la route pour rentrer à Saint-André. Le circuit de 11km se fait facilement avec quelques pointes d'accélération (jusqu'à 25km/h maximum), histoire de voir ce que l'engin a dans le ventre. Pas de grosses côtes sur le chemin mais, dès la vitesse 1 -il y en a 5- on sent que le vélo nous « emmène ». Moi qui n'ai jamais fait de mobylette, je suis à l'aise. Je mets 25 mn sans forcer.

Au bout d'une semaine, les habitudes sont prises et ni les côtes, ni le vent de face ne me font peur... Cet été, il devrait y avoir du Vélycéo sur les routes !

**Avec Vélycéo, on peut louer un vélo, à assistance électrique ou classique, tout équipé, avec l'entretien et l'assistance inclus.** En longue durée de 1 mois à 1 an, pour tous les habitants de la Carène, et en courte durée, jusqu'à une semaine, pour tout le monde. 50% du coût peut être pris en charge par l'employeur, 50% de réduction pour les étudiants et les demandeurs d'emploi. [www.velyceo.com](http://www.velyceo.com)

## Bureau d'information touristique

Escapade nature vélo

18 juillet  
3 & 12 août

Escapade nature rando

22 juillet  
22 août

Balade autour du four de Marland

25 juillet  
1<sup>er</sup>, 8 & 17 août

Balade accompagnée « nature et petit patrimoine » à vélo. Rendez-vous au Bureau d'Information Touristique à 10h (avec vélo personnel). Port du casque obligatoire pour les - de 12 ans. Boissons offertes au retour. Durée : 2 heures environ. Préinscription obligatoire. Tarif plein = 6€ - Tarif réduit (4-14 ans) = 3€

Randonnée pédestre accompagnée en bordure du marais. Rendez-vous au parking du port de la Chaussée Neuve à 10h. Boissons offertes au retour. Durée : 2 heures environ. Préinscription obligatoire. Tarif plein = 6€ - Tarif réduit (4-14 ans) = 3€

Découverte du petit patrimoine, historique du four à pain, l'enfournement, puis randonnée pédestre accompagnée, dégustation du pain cuit dans le four traditionnel accompagnée de la terrine briéronne de l'Auberge du Haut Marland. Rendez-vous à 10h devant le four à pain de Marland, route de la Chaussée Neuve. Durée : 2h environ. Préinscription conseillée. Tarif plein = 6€ - Tarif réduit (4-14 ans) = 3€

Bureau d'Information Touristique  
26 place de l'église - Tél. : 02 40 91 53 53  
contact-standre@saint-nazaire-tourisme.com  
[www.saintandredeseaux.com](http://www.saintandredeseaux.com)

Horaires ouverture du 9 juillet au 1<sup>er</sup> septembre :  
Du lundi au samedi : 9h30-12h30 et 14h30-18h30

## Expression des conseillers majoritaires

### Une zone bleue pour faciliter le stationnement

Le constat est posé. A certaines périodes de la semaine, et selon les heures, se garer près des commerces ou des services peut s'avérer délicat. Et très vite, on stationne là où l'on trouve de la place, parfois plus loin que dans nos habitudes.

L'explication est simple. Comme vous le savez, la population andréanaise s'étoffe, de nouveaux logements ont pris place dans le cœur du bourg. C'est donc assez logiquement que les voitures sont plus nombreuses...

Pour y remédier quelque peu, l'instauration de la zone bleue s'est fait jour. Comme d'autres villes avant elle, notre équipe y a songé pour plusieurs raisons. La densification d'aujourd'hui va s'intensifier lorsque la Zac sera achevée. Il fallait donc réagir dès à présent. Nous avons donc souhaité que les véhicules aient une durée limitée de stationnement ce qui favorisera leur rotation.

On le sait bien, la majorité des Andréanais se rendant dans les commerces du centre-bourg n'y passe

guère plus d'une heure. En positionnant la zone bleue, sur la place de l'église et devant la mairie, les voitures se gareront facilement et à proximité des commerces. Commerces que la municipalité entend préserver grâce à ce procédé qui devrait éviter également les voitures-ventouses.

Pour ceux qui doivent rester plus longtemps dans le centre-bourg, d'autres parkings, jusque-là sous-utilisés, sont à leur disposition. Comme ceux du cimetière, de la rue de la Barbotte et de la rue de la Chapellerie. C'est certes, un peu plus loin mais accessible.

Avec ce stationnement ainsi repensé d'autres modes de déplacements, plus doux peuvent, selon les besoins de chacun, être favorisés, comme la marche, le vélo ou l'usage des transports en commun. Avec ou sans voiture, à chacun sa façon de circuler.

### Le groupe majoritaire la Dynamique renouvelée

## Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

### Brèves...

Harmoniser la signalétique et l'affichage des communes de Brière afin de valoriser l'identité «Parc» : un vaste chantier qui démarre. Choix des lieux pour les «SIL» (signalétique d'information locale), «RIS» (relais information services), signalisation directionnelle, touristique... À prioriser : offrir une vraie visibilité des manifestations associatives et municipales, associer et consulter nos commerçants et artisans, respecter la législation en matière d'affichage d'opinion (notre question orale du 18.12.17).

Les parpaings de la future agence du Crédit Mutuel de l'Immaculée montent... notre inquiétude aussi ! Allons-nous vers une disparition pure et simple de tout Distributeur Automatique de Billets sur la commune ?

Nos collègues de la majorité sont allés trop vite pour finaliser la configuration de la future salle de spectacle. Un 1<sup>er</sup> projet -trop cher- est re-tôqué.

Ne confondons pas vitesse et précipitation ! Le bâti est une chose, il faudra ensuite faire vivre une vraie politique culturelle à l'année et attirer les Andréanais vers ce nouveau lieu «à domicile».

Le Conseil Départemental va appliquer le quotient familial pour ses animations sportives. Notre groupe souhaiterait, pour une tarification plus juste au service des familles, que la commune applique ce principe au restaurant scolaire.

À l'eau ! L'Aquaparc est «un poil» plus grand que notre piscine municipale, n'hésitez pas à tester la dernière née des infrastructures de la CARENE. Nos amis visiteurs et touristes pourront eux bénéficier de la nouvelle piscine couverte dont s'est doté le Camping des Chalands Fleuris (la commune, dans le cadre de la délégation de service public, s'est portée garante de l'emprunt).

### Bonnes vacances !

**Dominique Amisse - Laurence Domet-Grattieri - Franck Delalande - Chantal Cancouët - Steve Gabory - Anne Raingué-Gicquel.**

**Permanence le 8 septembre et 6 octobre à 11h, salle des Paviolles.**

### ABSADÉ

Pour la 53<sup>e</sup> édition de la « Fête des Chalands Fleuris » qui aura lieu le dimanche 5 août, la thématique retenue est « L'eau ».

La scénoparade racontera les retrouvailles d'une famille briéronne au siècle dernier. Les différents tableaux et les chalands vous feront découvrir différentes histoires réelles ou irréelles.

#### L'extraction du Morta

Le morta est du bois en cours de fossilisation reposant depuis 5 000 ans dans le sol tourbeux du marais briéron. Le jour de la fête, des bénévoles extraient ce bois millénaire.

#### Le groupe « Voyage Swing »

En déambulateur et avant les scénoparades, l'esprit fantasque de Voyage Swing vous emmènera sur les chemins argentins mais aussi irlandais ou brésiliens.



### Le groupe « Startijenn »

Dans l'après-midi, le groupe Startijenn, composé de cinq musiciens, proposera un répertoire varié mélangeant la musique bretonne traditionnelle et moderne.

#### « Nina La Gaine »

À l'aide de son vélo-scène, entre ragondins et folles histoires de marins, entre images et objets fantastiques, Nina La Gaine redessinera pour vous votre environnement. Cette création est proposée dans le cadre du Projet culturel de territoire de la Carène. Lire également page 5.

Et en continu toute la journée, jeux bretons, village artisans, expositions, restauration.

Billetterie en vente à l'office du tourisme au prix de 5€. 7€ sur place (gratuit pour les moins de 12 ans).

**Site internet : chalandsfleuris.fr**

### COMPAGNIE KOUVIADENN

Pour la 3<sup>e</sup> fois, la compagnie organise son «marché de Guillaume de St-André», ravivant ainsi le souvenir de celui qui fut biographe et secrétaire du Duc Jean IV de Bretagne.

La diversité des animations et artisans présents lors de notre manifestation permet d'échanger et d'expliquer au public ce qu'était réellement la vie quotidienne au moyen-âge.

Venez vous plonger dans l'ambiance de l'époque, applaudir nos fiers chevaliers, admirer le travail des artisans, s'ébahir devant combattants et archers.

**Nous vous attendons nombreux le samedi 1<sup>er</sup> et le dimanche 2 septembre au port de la Chaussée Neuve.**

**Entrée : 2 € - Restauration sur place.**



### BAL DES SUPPORTERS

Notre traditionnel bal moules frites aura lieu mardi 14 août, dès 19h, au complexe sportif suivi d'un feu d'artifice offert par la municipalité.



### ASF

L'association Sportive Féminine se renouvelle et change de nom en septembre elle devient : **Association Sport & Form'**

Rendez-vous au Forum des Associations pour les inscriptions. Consulter notre site web pour découvrir nos activités : **asfstandre.com/asfstandre@gmail.com 06 52 57 66 52**

### APPEL AUX ARTISTES ET CRÉATEURS ANDRÉANAIS

Saint-André ne manque ni d'artistes ni de créateurs, c'est pourquoi est lancée l'idée de création d'une association artistique. Si vous êtes intéressés pour participer à sa mise en place, prenez contact auprès de **Ginette Mercier au 02 40 01 20 33**

### AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Nous faisons une nouvelle fois appel à votre générosité car les réserves en produits sanguins sont toujours faibles et la période d'été est souvent difficile pour combler ces réserves.

Nous organisons une collecte à l'Espace du Marais le **jeudi 9 août de 16h à 19h30.**

Nous comptons sur vous et vos amis, familles, collègues pour les inciter à franchir le pas.

Un point accueil « jeunes enfants » sera assuré pendant toute la durée de la collecte.

### SABB

Le club de Saint-André Basket-Ball recherche des joueuses pour son équipe loisirs femmes (entraînement le jeudi soir de 19h30 à 21h).

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter à l'adresse mail suivante : **jeremy.rouene@outlook.fr** ou sur **sabb44.clubeo.com**

### AVIS AUX 70 ANS

Résident ou natif de Saint-André, si vous êtes intéressé par une journée de retrouvailles à l'automne, merci de vous inscrire avant le 15 septembre au :

**06 32 70 60 22 ou 06 62 5 2 03 43 @ : contact1948-44117@orange.fr**



### Le saviez-vous ? \*

**Notre commune compte 22 édifices à caractère religieux.**

Parmi eux :

- 2 plus imposants : les calvaires d'entrée de bourg. Celui du rond-point de la Chapelle date de 1840, il a été légèrement déplacé en 1988 et celui de la Villès Batard (existant déjà en 1750).

- 20 croix dont celle de la Ville au Jau (XV<sup>e</sup> siècle), inscrite aux Monuments historiques en 1944 et celle de

Brangouré, érigée en 1844, par M. Méresse propriétaire de la ferme du Petit Brangouré, en mémoire de sa fille tuée à cet endroit en chutant de cheval.

À pied ou en vélo, à vous de découvrir les 18 autres...

\*Informations fournies par l'association Histoire locale et patrimoine.





# Agenda

G. Lecoq

Vie associative  
12

## JUILLET

Tout le mois	Expositions à thème Parc Naturel Régional de Brière	Bureau d'information touristique	Salle du Parvis	En journée - Entrée libre
6	Soirée spectacle "Les Vendréanais", Ciné Bouts de ficelle	Municipalité	Théâtre de verdure	20h30 - Gratuit
21	Concours de pétanque en doublettes formées	Pétanque club andréanais	Terrains complexe	14h

## AOÛT

Tout le mois	Expositions à thème Parc Naturel Régional de Brière	Bureau touristique	Salle du Parvis	En journée - Entrée libre
5	Fête des Chalands Fleuris (scénoparade, village des artisans...)	Absade	Chaussée Neuve	À partir de 12h 5€ en réservation et 7€ sur place (Gratuit - de 12 ans)
5	Spectacle <i>À la renverse</i> (PCT)	Nina la Gaine	Fête des Chalands fleuris Chaussée Neuve	15h45
9	Collecte de sang	Amicale des Donneurs de Sang	Espace du Marais	16h à 19h30
14	Bal moules frites + feu d'artifices	Club des Supporters de la Saint-André Football	Complexe sportif - terrain d'évolution	19h30
18	Concours de pétanque en doublettes formées	Pétanque club andréanais	Terrains complexe	14h
31	Soirée spectacle "Les Vendréanais", Le bal à Bobby	Municipalité	Théâtre de verdure	20h30 - Gratuit

## SEPTEMBRE

1 <sup>er</sup>	Forum des associations	Municipalité	Espace du Marais	10h/12h30 14h/16h30
1 <sup>er</sup> & 2	Marché médiéval	Compagnie Kouviadenn	Port de la Chaussée Neuve	Samedi : 11h/22h Dimanche : 10h/18h Entrée : 2 € - (Gratuit - de 12 ans)

## Retour en images



Les expositions artistiques se sont tenues salle du Parvis jusqu'au 24 juin.



Philippe et Laurence Guérin, gérants du camping municipal Les Chalands fleuris, présentent la piscine couverte de l'établissement.



L'extension des salles sportives se poursuit.



Lors de la semaine du développement durable, la Baladavel'eau, proposée le samedi 2 juin par le CPIE Loire-Océane, les quelques participants ont découvert les richesses de la faune et de la flore des marais.



Les travaux de prolongement de la ligne U4 se dérouleront tout le mois de juillet.